Ami du Clergé du 8 mai 1930

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Une Mission paroissiale. — IX. La confession de mission, 257.
Cinq minutes d'Evangile. — XXVI. *4e Dim. après Pâques :* Les missions divines, 261. — XXVII. *5e Dimanche :* L'efficacité de la prière, 262.
Pour le 5e Dimanche après Pâques. — Origine et importance des Rogations, 263.
La prédication des choses qui nous entourent. — 31. La prairie, 265. — 32. Le bœuf, 266. — 33. Les yeux, 267.
Lectures sur sainte Jeanne d'Arc. — XIII. La prison d'Arras, 268. — XIV. Au Crotoy, 270.

UNE MISSION PAROISSIALE

IX

LA CONFESSION DE MISSION

Parmi les moyens de salut, il en est un, élémentaire, que facilite la Mission actuelle : la confession.

I. — *Théorie générale de la confession.* Dieu, dans sa miséricorde, veut bien nous pardonner. A quelles conditions : examen, repentir, aveu, ferme propos, satisfaction. Utilité de la confession fréquente.

II. — *La confession de Mission.* Opportunité spéciale de cette confession pour les âmes ferventes, les âmes tièdes, les pécheurs. Comment faire sa confession de Mission : conduite à tenir par ceux qui s'approchent régulièrement des sacrements et ceux qui ont abandonné la pratique de la confession ; conseils à demander à l'occasion du passage du missionnaire.

Ne pas remettre à plus tard ce qui doit être fait maintenant.

Mes bien chers frères,

Le bon Dieu veut notre salut.

Il nous en facilite l'accès en mettant à notre disposition une multitude de moyens. La réflexion et la prière nous rapprochent de lui et nous le rendent favorable. Les sacrements mettent à notre portée les mérites acquis par le Christ et nous permettent de reconquérir ou d'accroître les grâces qui conduisent au ciel. La Communion des saints, cette fraternité sublime, nous facilite l'œuvre sainte par une entr'aide qui déborde les étroites limites de la terre pour se prolonger jusque dans les cieux. On n'en finirait pas d'énumérer tout ce que le Seigneur a disposé pour nous faire arriver jusqu'à lui.

Parmi tant de ressources, il en est une que la Mission actuelle rend particulièrement opportune, puisqu'elle doit servir à couronner nos pieux exercices en nous réconciliant avec Dieu : c'est la confession. A quoi servirait d'être venu chaque jour écouter l'exposé des doctrines religieuses, si l'on ne tirait pas la conclusion pratique qui s'en dégage ? Connaître sa foi est une grâce, mais cette grâce serait négligée, méconnue, si nous ne l'utilisions pas comme le Seigneur le désire, en accomplissant l'acte de chrétienne humilité qui nous vaudra le pardon de nos fautes, qui nous ouvrira l'accès au paradis. Ne laissons pas passer l'heure de la grâce, cette heure divine qui ne reviendra peut-être pas. Préparons-nous à mériter que Dieu fasse l'oubli sur nos défaillances criminelles, afin que notre conscience rassérénée puisse aspirer plus librement à la perfection chrétienne et finalement au bonheur du ciel.

I

I. — La pénitence est une nécessité pour quiconque a tant soit peu vécu. A cause du péché originel qui a introduit un déséquilibre profond dans nos instincts et nos tendances, à cause de la fragilité et de la lâcheté humaines, il nous arrive à tous, plus ou moins souvent, de déroger aux lois posées par Dieu et de nous séparer de lui en commettant le péché. Il n'y a pas d'homme qui, plus ou moins, ne soit pécheur, et celui qui s'imaginerait être sans tache tomberait dans la plus grave, la plus redoutable illusion. De plus, le péché, révolte contre Dieu, entraîne cette affreuse conséquence que Dieu nous rejette loin de lui et nous abandonne aux châtiments dont la seule pensée nous fait frémir.

N'oublions pas, toutefois, que la miséricorde divine est infinie. Dieu serait parfaitement en droit de nous tenir rigueur et de considérer comme définitive la déchéance encourue par un seul péché mortel. A ce compte-là, qui serait sauvé ? A peine si quelques rares élus franchiraient le portail doré du firmament, tandis que la foule humaine irait se perdre sans rémission dans les gouffres flamboyants de l'enfer. Pour éviter un tel désastre, Dieu a consenti, par pure bonté, à nous donner des moyens de nous réconcilier avec lui, moyens comparables à la bouée que l'on jette à un naufragé et qui doit le sauver. De ce nombre, celui dont l'usage est le plus normal est le sacrement de Pénitence, reçu dans les dispositions nécessaires que nous allons rapidement rappeler.

II. — 1. Le chrétien qui veut expier ses fautes doit, avant toute chose, se rendre compte de sa culpabilité. Comment se repentir, en effet, de défaillances que l'on a oubliées et qu'on ne chercherait pas à se remettre en mémoire ? Il faut donc procéder à un examen rigoureux de son âme quand on se dispose à se confesser. Ce travail préliminaire n'est sans doute pas des plus réjouissants, puisqu'il nous place en présence de nos hontes les plus humiliantes, des actes dont nous sommes les moins fiers et que nous voudrions bien, par simple orgueil naturel, n'avoir jamais commis. Il n'en est pas moins indispensable.

Et d'ailleurs, n'exagérons rien : si ennuyeux que soit l'effort, il ne dépasse en rien nos possibilités ; il est encore allégé par la grâce qui nous anime et par l'indulgence de Dieu qui accepte de

passer l'éponge sur les fautes involontairement omises après un examen sérieux.

2. Mais ce labeur préparatoire demeurerait fort inutile s'il n'était suivi d'un sentiment de repentir. Nos péchés, Dieu les connaît aussi bien que nous, puisque son regard souverain, qui perce les plus épaisses ténèbres, scrute aussi les pensées les plus intimes que l'on croyait ensevelies au fond des cœurs. Il les connaît même mieux que nous, car il a pu apprécier, de façon infiniment plus juste et clairvoyante, le degré de notre culpabilité.

Ce n'est donc pas dans la vaine et ridicule prétention de lui apprendre quelque chose que nous cherchons à reconstituer la liste de nos défaillances : c'est pour nous soumettre à l'expiation de l'aveu, dont nous allons parler bientôt, c'est aussi pour nous exciter au repentir.

La triste revue que nous venons de passer développe en nous un sentiment de honte : pour que cette honte soit sainte, nous devons la transformer en surnaturel repentir. Pour cela, il suffit de songer un peu aux conséquences auxquelles nous expose le moindre des péchés mortels, parfois même la simple faute vénielle : c'est la grâce de Dieu perdue ou diminuée, c'est notre paradis compromis, sinon fermé pour nous ; c'est le purgatoire, déjà terrible, ou l'enfer — combien plus épouvantable ! — qui ouvrent leurs précipices sous nos pas ; c'est la souffrance de Jésus inutilisée, gaspillée, profanée, ainsi que son sang et ses larmes ; c'est notre vie désaxée, détournée de son but suprême. Voilà tout ce que nous risquons en nous laissant aller au péché.

Ces perspectives n'éveillent-elles pas en nos âmes un sentiment d'amer regret que seule l'idée de la miséricorde divine empêche de se transformer en désespoir ? Ne craignons pas de nous en pénétrer, car la contrition nous purifie quand elle est parfaite ou, pour le moins, nous prédispose à bien recevoir notre pardon. Trop de braves gens se figurent qu'il suffit d'en réciter l'acte pendant que le prêtre les absout. A coup sûr, s'il est sincère et part du cœur, cet acte nous assure notre justification. Mais il n'en serait plus de même si nous nous bornions à une formule prononcée machinalement et par routine. Il sera donc beaucoup plus prudent d'arrêter notre pensée, dès avant la confession, sur les motifs qui doivent nous faire regretter le mal commis et nous porter à ne plus vouloir y retomber.

3. Alors — mais alors seulement — nous franchirons le seuil du saint tribunal. Nous nous agenouillerons aux pieds du prêtre pour lui faire les confidences qu'il doit ensevelir dans un inviolable secret. C'est le moment le plus pénible pour certains : il en coûte d'avouer à autrui que l'on s'est rendu coupable. Et l'on se demande quelquefois pourquoi Dieu nous impose cette obligation, puisqu'il connaît déjà nos fautes.

Pourquoi ? La réponse est bien simple. Vous ne voudriez tout de même pas que le Seigneur arrive lui-même, à chacune de vos confessions, dans toute la majesté de sa gloire, pour se constituer visiblement votre juge ? Ce serait exiger le miracle à jet continu et cet abus du prodige détruirait l'ordre providentiellement établi sur cette terre. Il faut donc que Dieu se fasse représenter au tribunal de la pénitence, et, en fait, il a délégué dans ce but les prêtres de l'Eglise qu'il a fondée : « Tout ce que vous lierez sur la terre, leur a-t-il dit, sera lié dans les cieux ; et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans les cieux. » (Math., XVIII, 18). Mais le prêtre, lui, ne possède pas l'omniscience divine ; il ne peut pas lire au fond des cœurs ni scruter les secrets des consciences. Comment donc juger, comment s'acquitter du mandat dont il est investi, si le pénitent (qui est, au fond, le premier intéressé dans la question, puisque de là dépend son salut) ne lui apporte pas le témoignage qu'il peut seul fournir et qui formera la base de l'arrêt ?

Cet argument, qui suffirait à lui seul à légitimer la confession, se double d'un autre plus théorique. Quelle que soit l'indulgence de Dieu, il faut bien, n'est-ce pas, que la faute soit au moins un peu expiée ; or, parmi les expiations, d'ailleurs légères, que comporte le sacrement de Pénitence, il en est une toute naturelle, tout indiquée : celle qui consiste à reconnaître son péché en l'avouant à son confesseur.

Pour que cet aveu, partie essentielle du sacrement, produise son plein effet, il devra réunir quelques conditions indispensables.

Il sera d'abord *humble*, et cela se conçoit : ce n'est pas le moment d'aller se vanter, comme on le fait malheureusement ailleurs, d'actes que l'on a reconnus mauvais et que l'on voudrait effacer du livre de sa vie.

Il sera *complet* et *sincère*, car si on peut tromper le prêtre qui siège au confessionnal et ne possède que des moyens limités et humains d'investigation, on ne saurait tromper le Seigneur qui entend, lui aussi, la confession du pécheur et contrôle son intégrité. Si le bon Dieu, par pure bonté, nous autorise à passer sous silence nos égarements simplement véniels, il exige rigoureusement que tous les péchés mortels soient dévoilés. Quand il s'agit d'une faute grave, le silence volontaire serait un affreux sacrilège ; le sacrement ainsi profané, loin de libérer l'âme criminelle, ne ferait qu'aggraver la charge qui pèse sur elle.

L'aveu, enfin, sera *confiant :* devant les tribunaux d'ici-bas, le prévenu ne peut attendre qu'une justice plus ou moins exacte et sévère ; devant les tribunaux de Dieu, le pécheur se présente pour recouvrer son innocence. Très simplement donc, comme un enfant qui se réconcilie avec son père, il demandera ce pardon que le ciel ne refuse jamais aux hommes de volonté droite.

4. Pour que votre confession soit vraiment bonne, elle exige quelque chose encore. Il faut que le repentir s'accompagne d'un ferme propos

qui en est d'ailleurs la suite logique. Que penseriez-vous de celui qui aurait l'audace de dire au Seigneur : « Mon Père, il est vrai que j'ai péché ; je compte sur votre indulgence pour le passé, mais je reste bien disposé à ne rien changer dans ma conduite pour l'avenir » ? Cet homme-là serait indigne de pardon, qui persisterait à vouloir offenser Dieu et à se détourner de lui.

Mais cet homme-là, ce serait vous-même si, après l'aveu, vous ne concluiez pas, sérieusement et explicitement, que vous ne retomberez pas dans le mal qui a attristé le ciel et qui a failli perdre votre âme. Vous devez donc, en vous confessant, prendre la solide résolution suivante : « Je ferai désormais tout mon possible pour ne plus commettre le péché, pour me tenir surtout en garde contre les tentations plus dangereuses ou qui m'assaillent plus fréquemment. »

5. Enfin la divine réconciliation s'achèvera par la légère pénitence que le prêtre est tenu de vous imposer et que vous êtes tenus d'accomplir. Cela est, du reste, très naturel. Par le fait même du péché, le coupable s'était rendu digne d'une expiation, temporaire ou éternelle, suivant la gravité de son délit. En échange des châtiments du purgatoire ou de l'enfer, le Seigneur vous propose une punition minime, insignifiante, qui consiste généralement en quelques brèves et agréables prières. Qui ne souscrirait avec joie à ce marché ? Mais, une fois la pénitence imposée, vous n'avez pas le droit de vous en dispenser, vous êtes obligés de l'accomplir pour que le sacrement se complète et produise ses effets sauveurs.

III. — C'est ainsi que le Dieu de bonté a disposé toutes choses pour nous rendre sa grâce et nous offrir à nouveau les prérogatives du ciel dont nous avait privés notre méchanceté. Une institution de cette sorte est un bienfait inénarrable. Aussi serions-nous criminels envers nous-mêmes et odieusement ingrats à l'égard de Dieu si, par fausse honte, par lâcheté, nous négligions de recourir à ce grand moyen de salut.

L'Eglise, toujours si tendrement maternelle, l'Eglise qui connaît bien notre faiblesse, ne nous impose comme un devoir strict qu'une confession annuelle. Mais elle ne cesse de nous recommander la réception fréquente, mensuelle, hebdomadaire, quotidienne même s'il le faut, du sacrement qui rend la paix. Ecoutons sa voix, ne restons pas durant des jours, des semaines, des mois entiers, sous le poids d'une culpabilité qu'une mort imprévue rendrait définitive et qui entraînerait d'irrévocables sanctions.

La sécurité de notre âme, le désir de notre salut, l'envie légitime et sainte de vivre dans la grâce de Dieu, nous engagent fortement, eux aussi, à faire pardonner nos fautes le plus tôt possible après qu'elles ont été commises. Ne résistons pas à ces appels, ne nous raidissons pas contre la raison et l'amour. Plus nous nous confesserons souvent, plus aussi nous serons assurés de vivre et de mourir dans la grâce du Seigneur.

II

I. — Il était indispensable, m. f., de rappeler, en les résumant, ces quelques théories générales, pour mieux vous convaincre de l'opportunité du sacrement de Pénitence durant la Mission qui se poursuit. En ce moment où la sollicitude de Jésus s'acharne à courir après votre bonheur comme le bon Pasteur courait dans le désert à la recherche de la brebis perdue, vous devez à Dieu, comme vous vous devez à vous-mêmes, de donner au ciel un effort, en retour de tous ceux qui sont accumulés pour votre salut.

Gagner sa Mission ne consiste pas seulement à venir écouter des exposés doctrinaux : à quoi servirait la vérité, si elle n'était destinée à sauver nos âmes ? La vérité vainement accueillie nous condamnerait plutôt, si, tout en lui rendant un platonique hommage, nous ne la poussions pas jusqu'à sa conséquence nécessaire et effective.

Les jours que le Seigneur nous accorde actuellement sont des jours de faveur spéciale qu'il faut savoir mettre à profit, et vous n'en profiterez vraiment que si vous saisissez l'occasion de vous réconcilier avec le bon Dieu. Ne parlons même pas de cette facilité humaine de pouvoir vous adresser à des prêtres inconnus, avec qui vous serez peut-être moins gênés, et qui, dans quelques jours, emporteront au loin le secret de vos confidences. Mais pour chacun d'entre vous, une confession de Mission s'impose, afin d'obtenir toutes les grâces que le Seigneur tient à vous dispenser.

Les *âmes ferventes* voudront, dans une confession mieux préparée et plus mûrie, développer encore leur vie intérieure, accroître leur intimité tendre et suave avec Celui qui les chérit et à qui elles ont offert leur existence entière.

Les *âmes languissantes* et tièdes, qui trouvent dans nos exercices de chaque jour un moyen de se retremper dans la force surnaturelle, voudront se procurer, par une confession généreuse, une tranquillité plus haute, un accès plus direct auprès du Dieu qui leur donnera le courage et qui les élèvera vers lui.

Et les *pécheurs*, les pécheurs surtout, doivent se considérer comme les grands privilégiés de l'heure présente. Leurs yeux se sont déjà ouverts à la lumière : ils ont mieux compris leurs égarements et le danger continuel qui plane sur leur destin. C'est surtout vers ces pauvres âmes dans le malheur que le Père de toute clémence tend ses bras aimants. Il les appelle à son pardon, il les convoque à son amour.

Oh ! mes pauvres frères chéris, entendez la voix qui ne demande qu'un signe de vous pour vous faire entendre les mots d'absolution et d'espérance ! Vous avez besoin que soit effacé le souvenir qui pèse sur vos cœurs ; vous aspirez confusément à la paix de la conscience. Eh bien ! c'est l'affaire de quelques minutes pour décharger votre fardeau, pour délivrer votre âme, pour briser

vos chaînes, pour vous relever rayonnants, heureux, triomphateurs.

Rien ne peut vous faire hésiter à accomplir le geste indispensable. Quoi donc pourrait vous retenir encore ? La folle crainte d'avoir trop de choses à dire ? Ne craignez pas : nous en avons entendu bien d'autres ! L'ennui d'avouer que depuis longtemps, dix ans, vingt ans, cinquante ans peut-être, vous étiez restés loin de Dieu ? Ne craignez pas cela non plus ! Une confession de cinquante ans n'est guère plus longue que les autres, et elle opère de si merveilleuses choses ! Plus vous avez tardé, plus aussi vous devez vous hâter, afin de réparer le temps perdu, afin de devenir plus promptement heureux.

Il faudra, sans doute, renoncer à des routines invétérées, à des habitudes qui séduisaient vos faiblesses. Oui, c'est la rançon que le ciel vous demande ; mais cette rançon rachètera vos âmes et vous procurera l'éternité. Vos âmes naturellement vaillantes ont depuis longtemps déjà compris que ces sacrifices s'imposaient : ne les renvoyez pas à plus tard, à ce plus tard que personne ne peut se promettre ici-bas. Voici venue l'heure de la grâce, l'heure où la miséricorde coule à flots. Ne laissez pas passer l'instant sans pareil qui vous est offert, car vous ne savez pas si un autre vous sera donné ; vous ne savez pas si, lors d'une Mission prochaine, vous n'aurez pas déjà été jugés ; vous ne savez pas si, même vivants alors, il vous sera loisible de profiter de la faveur de Dieu.

Encore une fois, ne vous troublez point : les prêtres que vous irez voir pour leur dire ce qu'on ne dit qu'à Dieu, ces prêtres sont venus à vous, non pas comme de rudes magistrats, mais comme des pères affectueux, comme des médecins qui veulent vous guérir, comme des amis dévoués qui ne cherchent à vaincre votre timidité que pour garantir votre bonheur. Il faut que la paroisse tout entière gagne la Mission que Dieu lui propose ; il faut qu'elle se trouve assemblée, sans une exception, sans un manquement, autour des confessionnaux où Dieu pardonne, afin de pouvoir se réunir encore, dans les enthousiasmes sacrés, autour de la Table de communion où Jésus se donne lui-même, en attendant le rendez-vous du ciel.

II. — 1. Vous viendrez donc tous accomplir la confession de la Mission. Mais d'un point de vue plus pratique, comment vous y prendrez-vous pour cela ? La plupart d'entre vous ont l'habitude de s'approcher des sacrements une fois ou plusieurs fois l'année : il leur suffira, comme toujours, de bien examiner leur conscience, de s'exciter à la contrition, et d'effectuer l'aveu sincère des fautes qu'ils se sont laissés aller à commettre depuis leur dernière absolution.

Toutefois, — et sans prétendre les y contraindre, on ne saurait trop les y encourager, — il y aurait quelque chose de mieux encore : ce serait de faire une confession générale, une révision de sa conscience, soit depuis le début de sa vie, soit pour une période déterminée : un an, dix ans par exemple, ou depuis tel événement, première communion, mariage, qui forma époque dans l'existence et amena une orientation nouvelle dans la façon d'agir.

Encore une fois, ce n'est nullement indispensable ; mais vous devinez facilement les avantages considérables d'une confession générale. Cet acte d'humilité plaît à Dieu, en lui montrant la générosité de notre âme qui ne se borne pas à remplir ses stricts devoirs, mais va au delà des obligations imposées ; le nouvel aveu des péchés déjà pardonnés peut obtenir la diminution ou la suppression de cette peine temporelle réduite qui subsiste même après le sacrement ; cette revue de notre existence nous permet de mieux nous rendre compte du point où nous en sommes dans notre lutte contre le démon et nous-mêmes ; elle nous amène à constater les gains acquis ou, hélas ! les pertes éprouvées.

Le plus souvent utile, la confession générale ne pourrait être contre-indiquée que dans un cas : celui des âmes scrupuleuses, qui se fatiguent vraiment à toujours revenir sur le passé et pour qui chaque révision n'est qu'un motif de nouveaux troubles ; pour leur confession de Mission, ces âmes-là n'ont qu'une chose à faire : s'en remettre docilement au jugement de leur confesseur.

2. Vous le voyez, ce que le bon Dieu attend de vous tous n'est pas de nature à vous effrayer : c'est un geste de bonne volonté, déjà habituel pour beaucoup, et qui, pour les autres, le deviendra. Il n'y a, dit le proverbe, que le premier pas qui coûte. Permettez-moi de revenir encore sur la nécessité qui s'impose de faire dès maintenant ce premier pas, et laissez-moi ajouter, pour ceux de nos frères qui ont quelque peu oublié le chemin du confessionnal, que ce premier pas est beaucoup moins dur qu'ils ne se l'imaginent sans doute.

Il arrive parfois qu'on hésite à revenir à Dieu parce qu'on exagère énormément les difficultés de la confession initiale : les uns croient ne pouvoir jamais parvenir à dresser une liste complète de leurs fautes depuis de longues années ; d'autres craignent de manquer de contrition réelle ou de ferme propos pour les jours à venir ; presque tous s'effraient à la pensée d'une démarche qui ne leur est plus coutumière. A ces pauvres et très chers amis, il faut répéter que ces obstacles prétendus ne sont qu'une tentation de Satan qui voudrait les retenir dans leurs chaînes.

Le Seigneur n'exige jamais l'impossible : il veut seulement que l'on reconnaisse les fautes graves dont on se souvient après un examen normal ; et le prêtre, d'ailleurs, n'est-il pas là pour venir au secours du pénitent qui se remet entre ses mains ? Par quelques questions discrètes et précises, il aidera le pécheur à dresser le bilan de sa conscience ; il lui suffira de quelques minutes pour obtenir un tableau suffisamment exact de la

situation, pour éloigner toute crainte de celui qui se confie à sa direction. C'est le prêtre encore, si on le lui demande, qui s'empressera d'exciter à la contrition et qui indiquera les mesures à prendre pour éviter désormais les occasions de chute. C'est le prêtre enfin qui, de toutes manières, s'ingéniera à apaiser les pécheurs effarouchés, à aplanir les obstacles, à rendre aussi douce que possible cette reprise de contact avec le bon Dieu, avec les sacrements de l'Eglise.

Dans ces conditions, pourquoi se troubler ? Aucune hésitation n'est plus possible : il ne reste qu'à obéir à l'appel pressant de la grâce. Et l'on sera étonné soi-même, au sortir du confessionnal, de toute la joie, de toute la paix, de toute la sérénité que l'on aura puisées avec délices dans la réception de ce sacrement de Pénitence qui avait épouvanté à tort.

3. Une dernière remarque est nécessaire. Il est souvent d'une utilité extrême de profiter de sa confession pour demander au missionnaire des conseils et des directives qui, sans faire partie intégrante de la confession, l'accompagnent et la complètent pour le plus grand bien de l'âme. Si vous hésitez sur le choix d'une carrière, si vous avez des ennuis de famille qui risquent de se répercuter sur la moralité de vos actes, si vous vous trouvez dans telle ou telle situation qui peut vous exposer au mal ou qui retarde le développement de vos vertus, dans mille et mille circonstances encore, vous avez avantage à vous renseigner, à vous éclairer, à vous faire orienter vers la meilleure solution. Le prêtre est tout indiqué pour cela : par le fait même de vos aveux, il a pénétré l'état réel de votre âme, par sa longue habitude du ministère il a acquis une expérience qu'il serait difficile d'égaler, par son sacerdoce il possède des grâces d'état qui fortifient sa sagesse personnelle en lui communiquant les lumières d'En-haut. Vous ne trouverez nulle part un conseiller meilleur, plus avisé, plus impartial. Profitez donc de votre confession pour solliciter de lui les clartés qui vous manquent, pour lui demander des avis de direction, afin que votre âme purifiée, régénérée, se tourne absolument vers le Seigneur et marche sans défaillance dans les voies qui conduisent au paradis.

*** ***

Dieu veuille que ma pauvre voix ait pu vous persuader et vous convaincre. J'ai dû, de la part du Seigneur, attirer votre attention sur l'importance d'une réconciliation sublime et heureuse. A vous maintenant de faire le reste. A vous de prendre la décision nécessaire et de l'exécuter sans retard. Ne dites pas : « C'est entendu ; je me confesserai à la Mission prochaine, ou bien lors des Pâques qui vont venir, ou simplement le dernier jour des exercices. » Nul ne sait si vous serez là quand sonnera la Mission prochaine ou même quand résonnera le prochain *alleluia* pascal ; nul ne vous garantit que Dieu daignera vous attendre jusqu'au dernier jour de la Mission présente, et ce dernier jour, d'ailleurs surchargé, encombré de travaux et d'occupations de toutes sortes, risque d'être fort peu favorable pour courir votre suprême chance de salut.

Ne renvoyez donc pas à plus tard ce qui peut s'accomplir aujourd'hui même. Puisque c'est maintenant que Dieu vous appelle, répondez maintenant à son désir. Venez en foule au tribunal où la grâce du Seigneur pardonne ; venez laver votre vêtement dans le sang de l'Agneau divin qui voulut mourir pour expier nos fautes ; venez, contrits et résolus, décharger le poids douloureux qui vous oppresse ; venez avec un espoir confiant vers le Père qui vous aime. Et vous vous en retournerez bientôt, libres, heureux, sanctifiés, vainqueurs, dignes de participer aux festins célestes de l'Eucharistie, dignes de compter sur le ciel des élus. Ainsi soit-il.

CINQ MINUTES D'EVANGILE

XXVI

4e Dimanche après Pâques

LES MISSIONS DIVINES

Fixons aujourd'hui notre attention sur deux phrases de l'Evangile que nous venons de lire : « Je vais, dit Notre-Seigneur, vers celui qui m'a envoyé, » et un peu plus loin il ajoute : « Après mon départ, je vous enverrai le St-Esprit. » Le fait est donc affirmé sans qu'il puisse y avoir place pour le doute : parmi les trois Personnes divines, certaines envoient les autres et certaines sont envoyées. Ce n'est d'ailleurs pas le seul endroit de la Sainte Ecriture où ce point de doctrine soit énoncé. Essayons donc de le préciser, autant que cela nous sera possible dans une matière si mystérieuse.

I

Tout d'abord, gardons-nous d'attribuer à Dieu, telles quelles, les notions que l'expérience journalière a pu nous faire acquérir. Lorsqu'un maître, par exemple, envoie son serviteur, celui-ci quitte le lieu où il se trouvait, pour se rendre dans un autre. Il ne peut pas en être ainsi lorsqu'il s'agit des Personnes divines. Chacune d'elles, étant Dieu, est infinie, et par suite est partout : elle remplit de sa présence le ciel, la terre et tout l'univers créé. On ne saurait donc prétendre qu'elle est à un endroit plutôt qu'à un autre, ni surtout qu'elle cesse d'occuper un lieu pour commencer d'être ailleurs.

Mais un déplacement n'est pas nécessaire pour que se vérifie la notion d'envoi. Prenons, si vous le voulez bien, une comparaison. Je suppose qu'un homme, qui se trouve comme simple particulier, pour ses affaires personnelles, dans une capitale étrangère, y reçoive une nomination d'ambassadeur auprès du gouvernement de ce pays. N'est-il pas

évident qu'il peut en toute vérité, même sans avoir eu besoin d'effectuer le moindre trajet, se dire dès lors l'envoyé officiel de sa nation, exactement comme celui qui, pour remplir la même mission, aurait dû faire un long voyage ? Ce qui importe ici, ce n'est pas le changement matériel de lieu : c'est le titre nouveau en vertu duquel on s'y trouve, c'est l'opération nouvelle qu'on y accomplit.

Semblablement, si Dieu est partout par son essence infinie, par sa puissance qui ne connaît aucun obstacle et par la connaissance qu'il a de tous les événements, il n'agit pas partout de la même manière et toutes les créatures ne sont pas unies à lui par les mêmes relations. Il peut donc, dans cet ordre de choses, se produire des modifications : c'est en cela que consisteront les missions des Personnes divines.

Remarquons aussi que, chez les êtres créés, tout envoi suppose, chez celui qui en est l'objet, une certaine infériorité par rapport à celui qui en est l'auteur : le serviteur à qui son maître confie une mission est soumis au commandement de celui-ci ; à défaut d'ordre formel, l'avis sur lequel on se décide à entreprendre telle démarche ou à exécuter tel projet démontre chez celui qui l'a donné un degré supérieur de sagesse. A tout le moins, il faut qu'il y ait une certaine relation de dépendance.

Parmi les Personnes divines, la foi catholique nous l'apprend, règne l'égalité la plus complète et ce serait une grave erreur d'affirmer une infériorité quelconque de l'une par rapport à l'autre. Il reste cependant entre elles ce qu'on pourrait appeler, bien qu'improprement, une dépendance, une hiérarchie, en tant qu'elles tirent leur origine les unes des autres. Cela suffit. Et c'est pourquoi Dieu le Père, ne procédant de personne, ne peut être envoyé ; Dieu le Fils, engendré par le Père, peut être envoyé par lui ; le St-Esprit, ayant pour principe le Père et le Fils, sera envoyé aussi par eux.

II

Il nous reste à examiner maintenant la manière dont ces missions ont lieu.

Distinguons, à la suite des théologiens, celles qui sont invisibles et celles qui sont visibles.

1. Les premières ne se produisent que quand la grâce sanctifiante se répand dans une âme, soit pour la première fois, soit comme une augmentation de celle qui s'y trouvait déjà. C'est d'elles que Jésus a dit : « Si quelqu'un m'aime,... nous viendrons à lui et nous ferons en lui notre demeure. » (Jo., XIV, 23). Dieu qui, dans une âme privée de la grâce, n'habitait qu'à titre de Créateur, s'y trouve maintenant, soit à nouveau, soit avec plus d'intensité, comme objet de connaissance et d'amour surnaturels. Il appartient vraiment à cette âme comme l'ami appartient à son ami ; il est possédé par elle ; entre eux c'est une union intime, bien supérieure à l'ordre sensible, et avant-goût de celle qui doit se réaliser un jour au ciel.

Si les trois Personnes divines sont ainsi présentes à l'âme du juste, le Fils et le St-Esprit seuls le sont comme envoyés ; de plus, cette habitation est spécialement attribuée au St-Esprit par appropriation, parce qu'elle a son principe dans l'amour divin ; c'est ce qui explique les paroles de S. Paul aux Corinthiens : « Vous êtes les temples de Dieu, et l'Esprit de Dieu habite en vous. » (I Cor., III, 16).

2. Les missions visibles nous sont mieux connues. Dieu le Fils a été envoyé dans le monde par son Père. Alors qu'il y habitait comme Dieu depuis la Création, il a commencé d'y être en tant qu'homme à partir de son Incarnation jusqu'à son Ascension. Le but de sa venue était notre Rédemption.

Le St-Esprit, lui aussi, s'est manifesté. Il n'a pas pris pour cela le moyen d'une nature créée hypostatiquement unie à sa divinité : il s'est offert à nos yeux sous l'apparence d'objets sensibles symbolisant son action. C'est ainsi qu'il parut au baptême sous la forme d'une colombe, au jour de la Pentecôte sous celle de langues de feu ; enfin Jésus le donna à ses Apôtres en soufflant sur eux.

* *

Sachons, m. f., apprécier la bonté d'un Dieu qui, non content de mettre ses créatures à notre service, se donne lui-même à nous. Ayons à cœur de ne pas contrister cet Hôte de notre âme, mais, nous détachant de tout ce qui n'est pas lui, rentrons en nous-mêmes pour l'y adorer et y recueillir les enseignements qu'il ne cesse de nous prodiguer. Ainsi soit-il.

XXVII

5e Dimanche après Pâques

L'EFFICACITÉ DE LA PRIÈRE

S'il est une vérité affirmée dans nos saints Livres de manière à ne pas laisser place au doute, c'est bien celle de l'efficacité de la prière. Elle se trouve non seulement dans l'évangile d'aujourd'hui, mais encore en maint autre endroit. Pour me borner à quelques brèves citations, Notre-Seigneur dit à ses disciples, peu de temps avant sa mort : « Tout ce que vous demanderez avec foi, dans votre prière, vous l'obtiendrez » (Math., XXI, 22) ; en une autre circonstance : « Demandez, et l'on vous donnera » (Luc, XI, 9) ; et S. Jean, qui connaissait bien le cœur de son Maître, déclare avec assurance : « Tout ce que nous demanderons, Dieu nous le donnera. » (I Jo., III, 22). Examinons donc les raisons pour lesquelles 1° *la prière est nécessaire*, et 2° il nous arrive de *ne pas être exaucés*.

I

Que la prière soit nécessaire, cela découle de la nature même des choses. Voyez le miséreux, l'infirme, que font-ils tout naturellement ? Ils implorent la compassion des personnes plus fortunées qu'eux, et, tant que dure leur besoin, ils ne se lassent pas de faire entendre leurs supplications.

Une telle constance, qui pourtant n'a pour objet

que d'obtenir des bienfaits temporels, ne doit-elle pas nous faire honte, à nous qui, dans l'ordre spirituel, sommes réduits à l'impuissance la plus complète ? « Sans moi, a dit Jésus, vous ne pouvez rien faire » (Jo., XV, 5), et S. Paul ajoute que, « laissés à nos seules forces, nous ne sommes pas même capables d'avoir une bonne pensée. » (II Cor., III, 5). Nous n'avons en propre que le mensonge et le péché.

Surnaturellement, nous sommes donc dans la situation d'un malheureux qui serait privé totalement de l'usage de ses membres, au point d'être incapable de faire le moindre mouvement ; et pourtant, tout comme notre corps, notre âme réclame sa nourriture, à savoir le secours qui lui permettra de résister aux tentations et d'accomplir les actes de vertu nécessaires. Et bien que, dans l'ordre matériel, nos forces nous permettent de travailler pour subvenir à nos besoins, nous nous rendons compte aisément qu'elles ne suffisent pas : il faut aussi le concours des éléments de la nature pour nous procurer notre pain quotidien et entretenir notre vie ; là encore, nous sommes impuissants.

De plus, nous ne vivons pas seuls sur la terre : nous faisons partie d'une famille, d'une nation ; nous sommes les fils de l'Eglise et tous les hommes sont nos frères. Rien donc de ce qui les touche ne saurait nous laisser indifférents ; nous devons vouloir et procurer leur bien ; mais, la plupart du temps, faibles comme nous le sommes, que pouvons-nous ?

Allons donc chercher le secours là où il est : Dieu peut tout, son amour est sans bornes, adressons-nous donc à lui, puisque c'est la seule ressource que nous ayons.

— Mais j'entends déjà votre objection : « Puisque Dieu sait tout, il n'a pas besoin que nous le priions. Il est inutile que nous lui exposions une misère qu'il connaît infiniment mieux que nous. »

— D'accord. Mais si Dieu exige notre prière, ce n'est pas tant pour lui que dans notre propre intérêt. Il veut par là exciter en nous la vertu d'humilité, en nous faisant toucher du doigt ce que nous sommes et ce que nous valons, car on ne demande que ce qu'on sait ne pas avoir. Il veut aussi que nous reconnaissions la bonté d'où tout don procède et que nous ressentions pour elle toute la gratitude que la justice réclame.

II

Bien souvent, nous devons l'avouer, nos prières demeurent sans effet et semblent ne pas avoir été entendues. Cela tient à plusieurs causes.

D'abord nous demandons mal. Pendant que nous murmurons presque machinalement quelques formules, notre esprit est distrait. Or Dieu veut une prière qui parte du cœur. En outre, il arrive que nous manquons de foi, un peu comme Moïse qui frappa deux fois de son bâton le rocher, en disant : « Pourrons-nous de là faire jaillir de l'eau ? » (Num., XX, 10). Et la condition nécessaire pour que Dieu écoute nos supplications est la foi.

Nous demandons aussi des choses nuisibles. Les lumières de notre sagesse, toujours courte par quelque endroit, ne nous montrent pas infailliblement où est notre véritable avantage. Nous ressemblons à ces enfants qui désirent des objets dangereux et qui pleurent parce que leurs parents ne veulent pas les leur donner. Dieu sait ce qui nous convient, et s'il nous refuse l'objet de notre prière, c'est qu'il juge que la privation vaut mieux pour nous que la possession. Rappelons-nous cette parole de S. Paul : « J'ai reçu une épine dans ma chair, un ange de Satan qui me soufflette. J'ai supplié Dieu par trois fois de me l'ôter et il m'a répondu : « Ma grâce te suffit, car la vertu s'affermit par l'épreuve. » (II Cor., XII, 9). Les saints, qui ont été les privilégiés du Seigneur, sont également ceux qui ont le plus souffert.

Il ne faut pas non plus que nous demandions contre l'ordre normal : « Cherchez, est-il écrit dans l'Evangile, le royaume de Dieu et sa justice ; le reste vous sera donné par surcroît. » (Math., VI, 33).

Enfin, souvent, Dieu nous exauce d'une autre façon. Avant la naissance de celle qui devait être sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, les pieux époux Martin désiraient un fils qui devînt missionnaire. Leurs espérances immédiates furent déçues, mais ne voyons-nous pas maintenant comment, sur un plan supérieur, elles étaient incomparablement surpassées ?

* *

Pour accomplir le précepte de Notre-Seigneur, nous devons « prier sans jamais nous lasser » (Luc, XVIII, 1), mais à la persévérance il faut joindre l'abandon le plus complet à la Providence divine. Quand nous aurons fait notre devoir, soyons sans inquiétude, car Dieu ne désire que notre plus grand bien, et il nous l'accordera. Ainsi soit-il.

POUR LE 5e DIMANCHE APRÈS PAQUES

ORIGINE ET IMPORTANCE DES ROGATIONS

Mes frères,

Vous venez d'entendre annoncer les *Rogations*. C'est le cas, me semble-t-il, d'appeler votre attention sur leur *origine* et du même coup sur *l'importance* que les âmes chrétiennes doivent y attacher.

I

Et d'abord, que faut-il entendre par ce mot de *Rogations?* — Il vient du verbe latin *rogare*, qui signifie « demander. » Aussi, dans la liturgie de l'Eglise, les Rogations ne sont pas autre chose que des demandes ou prières publiques, des supplications instantes et réitérées, adressées à Dieu avec l'appui des Saints qui deviennent en cette circonstance nos avocats auprès de lui, et cela pour nous concilier sa bienveillance, pour obtenir ses miséricordieuses bénédictions sur nos personnes, sur nos biens, sur tous nos intérêts.

Elles ont pris naissance à Vienne, en Dauphiné, dans le courant du v[e] siècle : leur origine, par conséquent, est très ancienne.

Vienne, depuis quelque temps, était éprouvée par toutes sortes de fléaux : c'étaient des tremblements de terre, des incendies presque journaliers, des invasions de bêtes féroces qui, sortant des forêts et descendant des montagnes, jetaient devant elles l'épouvante. S. Mamert était alors évêque de cette ville. Il invita son peuple à recourir à Dieu par la pénitence et la prière. On lui obéit : tous les habitants de Vienne se mirent à jeûner et à prier, en faisant avec le clergé des processions dans les rues et les alentours de la cité; puis ils prirent l'engagement de sanctifier chaque année, par de nouvelles prières publiques, de nouveaux jeûnes et de nouvelles processions, les trois jours qui précèdent l'Ascension. Leur confiance ne fut pas trompée. Tout à coup, comme par miracle, les maux cessèrent, Vienne rentra dans la paix et la sécurité. En reconnaissance, les habitants tinrent leur promesse en solennisant religieusement, par la suite, le lundi, le mardi et le mercredi avant l'Ascension.

Naturellement, on n'avait pas tardé à apprendre dans les provinces voisines ce qui venait de se passer. Le bruit s'en répandit même rapidement dans toutes les Gaules, et les évêques ne crurent pouvoir mieux faire que d'introduire l'usage des Rogations dans leurs diocèses. Cette pieuse pratique se propagea des Gaules en Italie et en Espagne, et insensiblement elle devint générale dans l'Eglise. Telle est, m. f., son origine.

Les Annales ecclésiastiques nous apprennent que durant les siècles de foi, tout le monde s'y associait avec le plus religieux respect : hommes et femmes, vieillards et enfants. Personne n'aurait voulu manquer aux processions de ces trois jours quand le temps permettait de les faire. Il était même coutume d'y marcher nu-pieds par pénitence, et ce n'étaient pas seulement les gens du peuple, mais les plus grands personnages qui se conformaient à cet usage. L'histoire, en effet, raconte que l'illustre empereur Charlemagne ôtait sa chaussure comme les plus humbles fidèles et suivait ainsi la procession jusqu'à l'église de la station où l'on célébrait la messe. Sainte Elisabeth de Hongrie, elle aussi, n'avait pas de plus grand bonheur que de se mêler, dans le cortège, aux femmes du peuple, marchant nu-pieds comme elles, et n'ayant pour vêtement, dans la circonstance, qu'une simple robe de laine grossière, en signe de pénitence.

II

Dans les temps où nous vivons, les Rogations, il faut le dire, ne provoquent plus ces admirables manifestations de piété qui étaient bien de nature à toucher le cœur du bon Dieu et à attirer ses meilleures grâces sur les populations chrétiennes. Elles passent trop souvent et trop facilement inaperçues parmi les populations actuelles. Combien on a tort à cet égard! Tous, tant que nous sommes, nous avons tant besoin de nous rendre le bon Dieu favorable pour tout ce qui regarde notre santé ou nos intérêts temporels !

1. Voyez, au point de vue de la santé, l'incertitude à laquelle nous sommes tous condamnés en ce monde. Inutile de nous faire illusion : la maladie, sous diverses formes, est habituellement tout près de nous; elle nous guette pour nous atteindre au moment où peut-être nous y pensons le moins. Les accidents, les épidémies d'un genre ou d'un autre sont là qui nous menacent à tour de rôle; et qui que nous soyons, nous avons beau nous rassurer, il suffit en réalité d'un rien pour nous arrêter et nous réduire à l'impuissance. Or, il faut absolument que nous sachions qu'en toutes ces choses Dieu est le Maître, que les maux comme les biens dépendent de lui, et que si nous voulons être traités par lui avec indulgence, nous devons le lui demander.

Examinez encore combien son secours nous est nécessaire au point de vue purement matériel. Pendant la saison que nous traversons et jusqu'à la récolte, les champs, les vignes, les vergers, les jardins sont exposés à des risques multiples. L'expérience, hélas ! a déjà démontré bien des fois que devant les plus belles apparences il y a toujours témérité à se réjouir, parce qu'elles ont bientôt fait place, quand Dieu le veut, à un désastre complet. Le brouillard, la gelée, la grêle, un soleil trop chaud ou des pluies persistantes sont autant de dangers à craindre pour les fruits de la terre, autant de contretemps qui détruisent les plus riantes espérances et amènent rapidement après eux la gêne, la misère et la ruine. Aussi que faire pour parer au péril ? Il faut recourir à Dieu, il faut lui demander par d'humbles prières qu'il écarte les fléaux avec lesquels il éprouve ou châtie et le supplier de bénir miséricordieusement les peines et les fatigues que s'impose le cultivateur au cours de l'année. Voilà ce que réalisent précisément les Rogations.

2. Par cette pratique, nous avouons humblement notre impuissance à conduire la nature et à obtenir d'elle ce que nous désirons. Nous attestons d'autre part que Dieu est le Maître suprême de la Création, le Maître souverain qui tient sous ses ordres les éléments et qui en dispose pour régler à son gré les productions naturelles; en conséquence, nous avons recours à sa bonté pour qu'il daigne avoir pitié de nous, protéger nos personnes et nos intérêts.

Pour donner plus de poids à notre requête, nous faisons intervenir toute la cour céleste : nous demandons à la T. S. Vierge d'intercéder pour nous ; nous le demandons aux anges, aux archanges, à tous les esprits bienheureux qui peuplent le ciel ; nous le demandons à S. Jean-Baptiste, le glorieux précurseur de Notre-Seigneur, à S. Joseph, son père nourricier ; nous le demandons aux patriarches, aux prophètes de l'Ancienne Loi, aux apôtres, aux évangélistes, aux disciples qui ont vécu dans l'intimité du bon Maître ; nous le de-

mandons aux martyrs, aux pontifes, aux confesseurs, aux prêtres, aux lévites, aux moines, aux ermites, aux vierges, aux veuves ; nous le demandons à tous les saints, à toutes les saintes, avec la persuasion et la confiance qu'ils sauront mieux que nous plaider notre cause, et que grâce à leur intercession Dieu se laissera toucher et nous accordera ce dont nous le prions.

Je l'ai dit et je le répète, il est triste de constater que dans de trop nombreux milieux on affecte aujourd'hui de se passer du bon Dieu. Cette tendance se remarque non seulement dans les villes, où la religion est presque lettre morte pour le monde ouvrier, mais dans les plus modestes villages, où l'indifférence fait des ravages désolants. Il semble à beaucoup de gens qu'avec le travail des bras et les ressources de la science ils ont tout ce qu'il faut pour conduire et faire réussir n'importe quelle entreprise. Mais quelle aberration ! Que peut l'homme, en effet, contre le vent, la pluie, les tempêtes, les inondations, la gelée, la grêle, qui jouent un si grand rôle dans la nature ? Rien. La science sans doute, à notre époque, semble aller bien loin, elle se prévaut de beaucoup de découvertes ; mais elle a beau faire : avec toutes ses inventions elle n'arrivera pas à changer la direction des vents, à dissiper les nuages, à repousser les orages, à empêcher les éléments de se déchaîner et de provoquer les fléaux qui menacent la terre. Dieu, qu'on veut laisser de côté, reste le Maître malgré tout, et l'on se trompe de la façon la plus déplorable en prétendant n'avoir pas besoin de lui.

Heureusement, il est souverainement bon et il prend pitié de ses créatures bien que leurs infidélités semblent souvent défier sa justice. Heureusement aussi, il tient compte des sentiments et des supplications que lui expriment çà et là, dans chaque paroisse, quelques âmes fidèles ; et l'on peut penser que c'est à cause de ces dernières qu'il consent, dans une foule de circonstances, à se montrer indulgent.

Vous savez qu'après leur sortie d'Egypte, pendant la traversée du désert, les Hébreux avaient provoqué la colère divine par des murmures et des blasphèmes. Mais vous savez également qu'en considération des justes qui se trouvaient parmi le peuple, le Seigneur se laissa fléchir et exauça les cris de détresse qui montaient vers lui. Or le même fait se produit à l'égard du peuple chrétien. Sans doute, il y a beaucoup de gens qui outragent le bon Dieu, qui se moquent de sa Providence et l'irritent par leur conduite indigne, par l'oubli coupable où ils le laissent au lieu de chercher à lui faire plaisir. Mais il y a aussi des âmes qui pensent à lui, des âmes qui tiennent à le contenter et dont les prières ne restent pas sans efficacité pour épargner au monde pécheur les rigueurs de sa justice.

M. f., tenez à prendre rang parmi elles. Et dans ce but, mettez en particulier la plus grande bonne volonté à assister aux Rogations. Venez y chanter les Litanies des Saints avec toute la piété possible. Venez y recommander au souverain Maître vos intérêts personnels, ceux de vos familles, de notre paroisse ; venez y recommander enfin les graves intérêts de la France et de l'Eglise. Et vous aurez fait là un acte éminemment religieux, un acte de foi que le bon Dieu daignera bénir. Ainsi soit-il.

LA PRÉDICATION DES CHOSES QUI NOUS ENTOURENT

31

La prairie

Ce soir, nous entendrons un prédicateur gracieux, varié : la prairie, avec sa verdure, ses fleurs, ses aspects changeants.

I. — L'IMAGE DE LA VIE

« *Je prends successivement les plus beaux et les plus vilains aspects ; je suis en cela ton image, ô homme qui me regardes.* »

Je te rappelle chaque année, ô homme, ce que sera ta vie tout entière. Chaque printemps, je renais et reverdis ; en été mes herbes mûrissent, on les fauche et on les récolte ; je reprends un regain de verdure à l'automne ; mais bien vite c'est l'hiver qui me dénude complètement.

Telles sont les phases ordinaires d'une vie humaine. Celle-ci commence par l'enfance et la jeunesse, qui ressemblent à la prairie au printemps. C'est le temps des oiseaux et des fleurs, c'est-à-dire l'âge où tout sourit, où l'on sourit à tout. Mais ce bel âge dure ce que durent les roses : l'espace d'un matin.

Vient ensuite l'âge mûr, qui n'a plus la grâce, la fraîcheur, les illusions de la jeunesse, mais qui a plus de maturité et de vigueur. Après lui, c'est la vieillesse qui n'a plus qu'un regain d'activité et de vie ; puis c'est l'hiver, c'est-à-dire la mort qui n'oublie personne.

Et de même que dans la prairie l'herbe est quelquefois fauchée en fleur, dès le printemps, de même, souvent, la mort vient cueillir aussi des enfants, des jeunes gens, qui n'ont fait qu'apparaître un instant sur la terre.

Comprenons les grandes leçons que nous donne la prairie au sujet de l'inconstance des choses humaines et de l'importance de bien employer chaque âge de notre vie.

II. — LA BEAUTÉ ÉPHÉMÈRE

« *Je suis belle quand je suis couverte de fleurs, mais cette beauté ne dure qu'un jour. O femmes, ô filles, je vous rappelle par là ce que vous devez penser de votre beauté, dont cependant vous êtes si soucieuses.* »

La prairie est réellement belle au printemps, quand elle a revêtu son manteau de verdure, quand elle

est parsemée de fleurs de toutes sortes, pâquerettes, primevères, myosotis, violettes, roses, etc. Mais que devient toute cette beauté ? Comme toutes les fleurs se fanent vite ! Comme la verdure est bientôt desséchée et flétrie ! O femmes vaniteuses, écoutez donc cette leçon !

Rappelez-vous d'abord que ce n'est pas vous qui vous êtes donné la beauté : c'est Dieu qui doit en être glorifié.

Et souvent cette beauté est-elle *votre* beauté ? N'est-elle pas celle des fards, des ingrédients, des colifichets de la vanité, que les vaniteuses emploient pour paraître ce qu'elles ne sont pas ?

Et combien durera cette beauté ? Vous avez beau essayer de réparer par mille inventions l'irréparable outrage des ans : je vois déjà votre teint perdre sa fraîcheur, votre visage se rider, vos cheveux blanchir et tomber, vos membres, votre taille se déformer. Bientôt vous ne serez plus qu'une caricature de ce que vous êtes aujourd'hui.

Si au moins cette beauté dont vous vous préoccupez tant était quelque chose de grande valeur, qui ajoute beaucoup à votre avoir ! Mais qu'est-elle ? Un vernis, un trompe-l'œil, un cache-misère. Que recouvre en effet, bien souvent, un beau visage ? Un esprit borné, un mauvais caractère, des défauts et des vices.

On dit que les oiseaux qui ont de belles plumes sont ceux qui ont le moins de cervelle. Comme cela est vrai pour celles qui placent leur mérite supérieur dans leur toilette et dans l'agrément de leur visage ! Il est cependant facile de comprendre qu'un âne, même bien habillé, est toujours un âne, et qu'une mauvaise femme, même revêtue des plus belles toilettes, n'est qu'un terrible embarras pour celui qui a le malheur d'en faire la compagne de sa vie.

D'ailleurs, quelle utilité sérieuse peut avoir la beauté du visage et de l'habillement ? Au moins les belles fleurs préparent les graines qui reproduiront la plante et donneront une nouvelle récolte. Mais la beauté de ta personne, ô fille vaniteuse, à quoi sert-elle ? Elle est surtout une amorce pour faire courir après toi les libertins qui t'aimeront comme le tigre aime sa victime, et qui, après t'avoir souillée, te laisseront sur le chemin, comme une loque bonne à être foulée aux pieds.

Et si cette beauté t'a servi à tromper un naïf qui a fait de toi son épouse, crois-tu que tu en seras mieux partagée si tu es belle, alors que par ailleurs tu n'as pas les qualités qu'il faut pour être une bonne épouse et une bonne mère ? Ta beauté ne servira qu'à te susciter mille ennuis et peut-être mille fâcheuses aventures ; elle sera une pierre d'achoppement pour les autres, une occasion de péché et de damnation pour toi.

O mes sœurs, au lieu de vous occuper de la beauté de votre corps, songez donc à embellir votre âme de qualités sérieuses, de vertus qui feront votre gloire pour le temps et pour l'éternité !

32

Le bœuf

Celui qui va nous parler ce soir a une voix puissante. Il se fait entendre au loin par ses mugissements : c'est le bœuf, qui est l'auxiliaire de l'homme et nous donne sa chair comme nourriture.

I. — Servir Dieu

« *Je connais mon maître, lui obéis et travaille pour lui. O homme, pourquoi n'en fais-tu pas autant pour ton Dieu ?* »

Déjà, avant la venue du Messie, Dieu faisait à son peuple ce reproche : « Le bœuf a reconnu son maître et l'âne la crèche de son propriétaire, mais Israël ne m'a pas connu. » (Is., I, 3). L'homme, être intelligent, presque égal à l'ange (Ps. VIII, 6), souvent ne sait pas relever la tête pour regarder le ciel et ne vit que pour ses grossiers instincts ; il se place même au-dessous de la bête.

L'animal domestique reconnaît son maître ; à Bethléem, le bœuf et l'âne reconnurent leur Dieu dans la crèche et le réchauffèrent de leur haleine. Combien d'hommes ne le reconnaissent pas, malgré ses bienfaits !

Le bœuf se soumet à son maître et l'homme se révolte contre son Dieu ; le bœuf travaille pour son maître, tandis que beaucoup d'hommes non seulement ne font rien pour Dieu, mais travaillent contre lui. Certains animaux s'attachent à leur maître, et l'homme est indifférent pour son Dieu. Le porc, sous un chêne, dévore gloutonnement les glands que son maître fait tomber de l'arbre, sans regarder une seule fois celui qui les lui envoie : ainsi l'homme reçoit les bienfaits qui pleuvent sur lui, et il n'a pas un mot, pas une pensée de reconnaissance pour leur auteur. Comprenons donc notre ingratitude.

II. — Le joug du Seigneur

« *Je porte docilement le joug que m'impose mon maître, et sous ce joug je travaille. O homme, fais donc de même avec ton Dieu.* »

1. Le bœuf nous apprend à porter le joug en l'acceptant silencieusement, tranquillement et sans révolte. Il nous rappelle ainsi la leçon que Dieu nous donne par le prophète Jérémie : « Il est bon pour l'homme d'avoir porté le joug dès sa jeunesse. » (Thren., III, 27). Car le jeune homme suivra dans sa vieillesse le chemin qu'il aura suivi dans son adolescence, ses os seront remplis des vices de sa jeunesse et il les emportera avec lui jusque dans la tombe. C'est donc le bonheur, le salut pour un jeune homme d'avoir été placé sous le joug de l'Evangile dès l'enfance et de n'avoir pas été abandonné à ses caprices. Parents, comprenez par là votre devoir. Et vous, jeunes gens, comprenez votre intérêt et ne soupirez pas après une émancipation qui ferait votre malheur et votre perte.

2. Du reste, le joug du Seigneur est doux : « *Jugum enim meum suave.* » (Math., XI, 30). C'est

Notre-Seigneur lui-même qui nous le dit. Ce joug, en effet, est un soulagement et un repos ; il guérit l'âme des maladies qui forment son plus lourd fardeau, des passions qui sont un joug de servitude accablant, et il lui donne la vraie liberté des enfants de Dieu.

Ce joug ressemble aux ailes qui portent et soulèvent les oiseaux. Coupez les ailes d'un oiseau sous prétexte de diminuer sa charge : vous le rendez bien plus lourd et incapable de s'élever.

« Le joug de Notre-Seigneur, a dit un saint, est comme un coussin de soie sur lequel on repose doucement sa tête ; » car avec ce joug on marche et on travaille sans souci, sans peine, surtout si on le porte avec amour : il devient alors une véritable jouissance.

3. Le bœuf, sous le joug, nous apprend à aimer le travail silencieux et persévérant. C'est la leçon que pratiqua S. Thomas d'Aquin encore étudiant. Ses camarades l'avaient surnommé le « bœuf muet, » parce qu'il ne parlait pas et s'acharnait au travail. Mais Albert le Grand, leur maître, prenant la défense de Thomas, dit aux moqueurs : « C'est le bœuf muet maintenant, mais un bœuf dont les mugissements rempliront la terre. »

Il avait dit vrai : les œuvres de S. Thomas sont une véritable mine dans laquelle on puisera jusqu'à la fin des siècles la vraie doctrine théologique.

III. — Le souci des affaires temporelles

« *Chrétien, rappelle-toi que dans l'Evangile, Notre-Seigneur n'accepte pas l'excuse de celui qui refusa d'aller au festin du père de famille pour cette raison qu'ayant acheté cinq paires de bœufs il devait aller les mettre à l'essai. N'oublie donc pas ton âme et ton Dieu pour ton bétail.* »

Le souci pour les bêtes de son écurie enlève souvent au cultivateur celui de son âme et de l'âme de ses enfants : ces âmes passent alors après les vaches. Notre-Seigneur donne un salutaire avertissement à ce sujet dans la parabole du festin préparé par le Père de famille, festin auquel les invités refusèrent de se rendre pour des raisons futiles. Hélas ! combien de cultivateurs ne pensent qu'à leurs affaires temporelles et oublient la grande, la seule affaire nécessaire : l'affaire du salut !... Notre-Seigneur les appelle à la Table sainte, au festin de sa divine parole, mais le soin du bétail empêche d'y prêter l'oreille.

IV. — Le chemin de l'abattoir

« *Quand on me soigne trop bien, c'est qu'on me prépare pour l'abattoir. Quand la dévergondée te sourit, te fait des cadeaux, te caresse, c'est qu'elle veut, elle aussi, te mettre la corde au cou pour te conduire à l'abattoir. Ne sois pas assez imprudent pour te laisser prendre.* »

L'Esprit-Saint nous a donné sur ce point des avertissements bien précis, bien détaillés. Nous les avons expliqués à propos de l' « araignée. » Malgré ces avertissements, combien se laissent prendre et s'en vont ainsi à la misère, à la souffrance, à la discorde, au mépris, à une mort prématurée ! Parents, rappelez souvent cette leçon à vos grands garçons trop naïfs, pour leur éviter un malheur irréparable.

Signalons seulement deux bonnes pensées que nous donne aussi la vue du bœuf : — 1° « *Non alligabis os bovi trituranti.* Tu ne lieras pas la bouche du bœuf occupé au pressoir » (I Cor., IX, 9), parole qui nous rappelle que le prêtre doit vivre de l'autel ; — 2° « *De stercore boum lapidatus est piger.* On lapide le paresseux avec les excréments des bœufs » (Eccli., XXII, 2), parole qui nous rappelle la honte à laquelle se condamne le paresseux.

33

Les yeux

Voici un prédicateur dont le langage est très expressif, au point que souvent il l'est trop. Ce prédicateur, ce sont les yeux. Dieu les a munis, comme la langue, d'une fermeture, parce que s'il faut qu'ils soient ouverts quelquefois, il faut bien souvent aussi les fermer.

I. — Les yeux toujours ouverts

« *O homme, je te rappelle qu'il y a des yeux qui ne se ferment jamais et te regardent toujours. C'est d'abord l'œil de Dieu, puis ce sont les yeux de la Vierge, des anges et des saints du ciel. Y penses-tu ?* »

C'est une vérité de raison et de foi que Dieu est partout et voit tout, jusqu'au plus petit atome, car rien dans la Création ne subsiste et n'agit que parce que Dieu le conserve et lui donne l'activité. Pour cela, Dieu doit nécessairement voir et connaître parfaitement tout ce qui existe. « *Omnia nuda et aperta sunt oculis ejus.* Tout est découvert et exposé à ses yeux. » (Hébr., IV, 13). Son regard est donc attaché sur chacun de nous, partout et toujours : la nuit, le jour, dans les endroits les plus retirés, au fond des cavernes comme en plein jour.

Il voit non seulement notre extérieur, mais aussi notre intérieur : nos pensées, nos désirs, nos projets, notre passé, notre présent, notre avenir. Il remplit toutes choses, puisque c'est lui qui donne l'être, le mouvement et la vie.

Nous devrions y penser plus souvent, même habituellement. Si nous étions seuls dans la compagnie d'un grand roi, nous n'oserions pas lui tourner le dos et lui fausser compagnie.

D'ailleurs nous dépendons absolument de Dieu : c'est lui qui nous prête son concours dans toutes nos actions, nous ne pouvons rien faire sans lui.

Enfin Dieu écrit au grand livre, c'est-à-dire dans sa science infinie, toutes nos actions, toute notre vie, pour nous en demander compte un jour, pour les montrer à tous, et pour nous en récompenser ou nous en punir.

Cette pensée du regard de Dieu attaché sur nous, ou l'exercice de la présence de Dieu, est un grand moyen pour arriver à la sainteté. « *Ambula coram me et esto perfectus.* Marche devant moi et sois parfait, » disait Dieu à Abraham (Gen., XVII, 1). « *Oculi Domini super justos, vultus autem Domini super facientes mala.* » (Ps. XXXIII, 16-17).

Si nous pensions sérieusement à cette présence de Dieu, oserions-nous commettre le péché ? La présence d'un enfant nous retiendrait et nous oserions braver le regard de Dieu, qui nous tient comme suspendus par un fil au-dessus des abîmes ? Si nous y pensions, ferions-nous avec tant de tiédeur et de négligence nos bonnes actions ?

Et Jésus aussi. en tant qu'homme, nous suit par la pensée, soit du haut du ciel où il règne, soit depuis nos tabernacles où il est caché. Il n'y a ni distance ni obstacle qui puisse nous faire ignorer de lui.

Dieu n'est pas seul à nous regarder. Par l'effet de la lumière de gloire, Dieu prête en quelque sorte à Marie, aux anges et aux saints ses propres yeux, autant qu'ils peuvent être prêtés à de simples créatures. Il y a donc des milliards de regards attachés sur nous du haut du ciel. Y pensons-nous assez ?

Si nous le faisions, notre vie serait une prière et un élan continuels vers le ciel. Ainsi faisait la petite sainte Thérèse, qui déclare que depuis l'âge de trois ans, elle n'a pas passé trois minutes sans penser à Dieu.

II. — Bien se servir des yeux

« *Apprends à te bien servir de nous, car nous sommes un grand danger pour toi.* »

1. *Bon usage des yeux.* — D'abord, il nous est bien permis de nous en servir pour les différentes nécessités de la vie : pour nous conduire, pour travailler. Nous devons nous en servir pour voir Dieu dans ses œuvres, pour contempler les merveilles de la Création, afin d'admirer et de bénir la sagesse, la bonté, la puissance qui s'y manifestent.

Il faut nous servir de nos yeux pour voir les misères, les besoins de notre prochain afin de les soulager, les bons exemples afin de les imiter. En constatant l'impuissance, la faiblesse des yeux de notre corps, nous devons demander à Dieu de donner des yeux à notre âme pour mieux le connaître et l'aimer ; nous devons surtout soupirer après le moment où Dieu nous prêtera ses yeux pour le contempler dans la gloire.

2. *Danger que sont pour nous nos yeux.* — Nos yeux sont la grande porte de notre âme. On dirait même qu'ils sont à eux seuls le siège de l'âme, tant leurs impressions parviennent facilement dans l'âme. C'est pourquoi ils sont les fenêtres par où pénètrent nos plus redoutables ennemis, le péché et la mort.

Nos yeux sont même des traîtres qui, de connivence avec nos passions, ouvrent à l'ennemi la porte de notre âme. En effet, comme le feu brûle le bois, les regards enflamment le cœur. On ne saurait croire à quel point un seul regard peut être l'étincelle qui allume l'incendie dans notre âme : *Oculi petulantes sunt luxuriosi cordis proditores.* (S. Bède). Ainsi un regard rendit le roi David adultère et homicide. Le saint homme Job nous dit qu'il a fait un pacte avec ses yeux, pour que jamais ils ne lui fassent même penser à une personne d'un autre sexe.

Notre-Seigneur nous a donné l'exemple sur ce point. L'Evangile indique les moments où il lève les yeux, ce qui prouve qu'il ne le faisait pas souvent. S. Hugues, après 52 ans d'épiscopat à Grenoble, ne connaissait pas une seule femme de la ville. On n'a jamais vu, pendant ses 62 ans de vie, S. Jean de la Croix regarder en face une personne du sexe. A l'occasion de la réception du pape, à Clairvaux, on remarqua que pas un religieux ne leva les yeux pour le voir. Si vous entriez à l'improviste dans la salle de couture où travaillent une trentaine de religieuses, à F., vous constateriez que pas une ne vous regarde.

Le Vén. César de Bus, devenu aveugle, disait : « J'ai perdu mes deux plus grands ennemis, et vous, vous avez encore les vôtres. » — « *Virginem ne conspicias, ne scandalizeris in decore illius.* Ne regardez pas une jeune fille, dit le Sage, de peur que sa beauté ne soit un scandale pour vous. » (Eccli., IX, 5). Une bonne règle à suivre est de ne pas regarder ce qu'il n'est pas permis de désirer. La curiosité doit être réprimée impitoyablement. Elle a perdu Eve, elle perd encore un nombre incroyable de ses filles. « Si votre œil vous scandalise, dit Notre-Seigneur, arrachez-le, » c'est-à-dire supprimez ses regards.

Ce qui est le plus dangereux pour nous, ce sont les yeux des autres. Un regard passionné qu'on vous lance peut être un trait mortel pour votre âme. Certains regards sont fascinateurs. Il en est de l'œil de la femme ce qu'il en est de celui de certains serpents : si le regard d'un petit oiseau a le malheur de rencontrer celui de l'un de ces serpents, ce pauvre petit animal est perdu. Il se met à tourner, fasciné, en regardant continuellement cet œil qui le fixe ; il pousse de petits cris d'effroi, tout en tournant toujours et en se rapprochant de plus en plus de son ennemi ; finalement il vient s'engouffrer dans la gueule du serpent qui le dévore. « L'œil de la femme corrompue est un filet qu'elle lance, dit S. Ambroise. *Oculus meretricis laqueus amatoris est.* »

LECTURES SUR SAINTE JEANNE D'ARC

XIII

La prison d'Arras

Jeanne avait conquis la confiance absolue des dames de Luxembourg par sa vertu virginale, sa piété profonde et l'innocence qui rayonnait de toute sa personne. Elle était injustement persécutée, malheureuse, abandonnée ; elles résolurent de la sauver. La demoiselle de Luxembourg supplia son neveu

de ne pas la livrer aux Anglais. Elle l'avait constitué son héritier, en écartant son aîné, le comte de Saint-Pol, et, dans un codicille de son testament, en date du 10 septembre, elle insistait sur cette recommandation. Cela devait émouvoir Jean de Luxembourg, car elle lui léguait en même temps les comtés de Ligny et de Saint-Pol.

I

Grande perplexité de Jean de Luxembourg ! Il voulait être agréable à sa tante, — il y avait intérêt, — et en même temps il entendait toucher les dix mille livres promises, car il était cupide et rapace. Il n'ignorait pas les projets des Anglais sur Jeanne. Leur dessein bien arrêté, c'était de la brûler, comme ils firent le dimanche 3 septembre, à Paris, de cette pauvre Pierronne de Bretagne qui s'était attachée à la Pucelle.

Le crime de celle-là était d'avoir dit que Jeanne, « qui s'armait contre les Anglais, était bonne, et que ce qu'elle faisait était bien fait et selon Dieu. » Elle disait aussi que Dieu « lui apparaissait souvent en humanité », lui parlait « comme amy fait à autre, » et qu'elle l'avait vu vêtu d'une longue robe blanche. Elle fut prêchée au parvis de Notre-Dame avec une autre femme et monta sur le bûcher. Les docteurs de l'Université de Paris, à ce compte, auraient fait brûler sainte Thérèse.

Jean ne savait donc quel parti prendre. Ou il perdrait dix mille livres — car il avait passé le contrat de la vente de Jeanne, le 2 septembre, — ou il serait privé d'un héritage convoité.

Il consulta son frère Louis, chancelier d'Angleterre, qui lui suggéra une combinaison scélérate : Jean remettrait sa captive à Philippe le Bon, qui la garderait dans ses prisons. Ainsi Jean de Luxembourg pourrait se laver les mains, comme Pilate, en rejetant sur le duc de Bourgogne les mesures qui seraient prises contre la Pucelle, et il toucherait la rançon.

Sûrement Jeanne ignorait ces misérables intrigues, et ses Voix elles-mêmes ne les lui révélaient point. Mais dans sa prison elle réfléchissait, elle priait, elle envisageait l'avenir, et, malgré les paroles encourageantes de ses douces geôlières, elle retombait dans ses angoisses. Que deviendrait-elle ? Dans quelles prisons nouvelles allait-on la traîner ? Elle avait demandé que sa captivité ne fût pas longue et déjà plusieurs mois s'étaient écoulés depuis qu'elle avait été prise à Compiègne. Elle se trouvait aussi bien dans le dénuement. Elle écrivit alors, dans le courant de septembre, par l'entremise des dames de Luxembourg, une lettre, qui fend le cœur, aux magistrats de Tournai. Cette ville lui avait toujours été très dévouée, à elle et au roi Charles VII. Elle lui mande donc sa misère et sollicite d'elle une aumône. Elle lui demande « en la faveur du roi notre sire et des bons services qu'elle lui avait faits, que ladite ville lui voulût envoyer de vingt à trente écus d'or, pour employer à ses nécessités. »

Il dut lui en coûter d'écrire cette lettre. Elle qui avait sauvé le royaume et rétabli Charles VII sur son trône, comment ne songea-t-elle pas à s'adresser à lui afin qu'il pourvût à ses nécessités ? Peut-être était-il difficile de parvenir jusqu'à lui, en ces temps d'hostilités ; peut-être aussi y pensa-t-elle, puis elle repoussa cette pensée par dignité, par fierté. Elle ne pouvait l'excuser de n'avoir pas tenté une démarche en sa faveur, de ne pas lui faire transmettre au moins un mot de sympathie. Alors elle décida en silence, et sans communiquer à personne son pénible secret, qu'elle ne lui demanderait rien. Elle voyait arriver sa requête à la cour ; elle apercevait la figure narquoise et satisfaite de La Trémoïlle, elle ne voulut pas s'exposer à cet affront et, dédaignant les ingrats comme les traîtres, elle se tourna vers ses amis de toujours. Quel châtiment pour le roi que cette abstention !

Les Tournaisiens, eux, ne furent pas sourds à son appel, et la réponse favorable lui parviendra dans les prisons d'Arras.

Car Philippe le Bon a accepté de la prendre en sa garde. Vers la fin de septembre 1430, un des chambellans du duc, peut-être son trésorier Jean de Pressy, se présentait à Beaurevoir avec une forte escorte de cavaliers bien armés, pour l'emmener.

II

Elle fait ses adieux aux dames de Luxembourg, qui sont plongées dans la tristesse, car elles ignorent où elle va et sont assiégées de sombres pressentiments, Jeanne de Luxembourg surtout, qui est atteinte d'une grave et lente maladie et qui, bien qu'elle ait un faible pour son neveu, ne se dissimule point que sa présence protectrice est nécessaire pour lui rappeler ses promesses. Elles ont été pour elle les Véroniques qui ont essuyé ses larmes et adouci la dureté des outrages. Les adieux furent douloureux, et quand la Pucelle fut solidement attachée sur son cheval, que le pont-levis fut abaissé, au départ elle leur jeta un regard chargé de détresse et de reconnaissance.

La petite troupe se dirige sur Arras et s'arrête sans doute à Bapaume, dans quelque château-fort dévoué au duc de Bourgogne ; car la distance exige deux étapes. On est en plein automne. En parcourant ces plaines et ces collines aux teintes attristées par l'approche de l'hiver, Jeanne se rappelait le beau printemps où les roses étaient épanouies, où les grappes de raisin, abondantes et fécondes, avaient été détruites par la gelée. Elle songeait sans doute qu'elle était comme ces belles roses et ces raisins tués avant la fleur. Elle s'entretenait avec ses Saintes qui lui redisaient de prendre tout en gré, et qui lui promettaient l'aide de Dieu. Docile, elle les écoutait, elle priait, elle s'exerçait à la patience. Nul doute aussi qu'elle n'ait pensé à son roi, qui déjà l'avait oubliée, ou qui se persuadait qu'elle avait été punie, parce qu'elle « faisait tout à son plaisir ». Elle priait pour lui, pour son beau royaume, et défendait à l'amertume de troubler son âme. Dieu jugerait.

On arrive à Arras ; on la conduit sans doute à la prison de Cour-le-Comte, au centre de la ville,

mais personne ne se doute que c'est la libératrice de la France qui traverse les rues, au milieu de ces cavaliers armés, et l'incognito sera bien gardé. Elle est remise aux mains du gouverneur d'Arras, David de Brimeu, et jetée dans un cachot où les hommes doivent l'ignorer.

Son abattement eût été profond si Dieu ne lui fût venu en aide. Il dut, le 29 septembre, lui députer S. Michel, l'archange qui lui était apparu le premier, qui l'avait instruite, élevée, fortifiée toujours, pour lui redire sa douce exhortation : « Va, va, fille de Dieu ! » Fille de Dieu et fille de l'Eglise, cette pensée la réconfortait, la transportait et ramenait le sourire sur ses lèvres.

Elle eut aussi une consolation qui la toucha. Ses amis de Tournai, les *consaux* ou administrateurs de cette ville, ne l'avaient pas oubliée : ils lui députaient Jean Naviel, chargé, suivant son mandat, de « bailler et porter à Jehanne la Pucelle » les vingt écus d'or qu'elle leur avait demandés, comme on demande un secours à des amis. Ils avaient été émus de sa misère et ils s'empressaient de la soulager. Ce fut une grande joie pour elle, dans son immense abandon, de savoir qu'il lui restait des fidèles, des cœurs dévoués qui se souvenaient.

Jean Naviel lui fit sans doute transmettre cette somme par l'entremise du trésorier Jean de Pressy. Celui-ci était à Compiègne, le 14 juillet, quand Pierre Cauchon se présenta à Philippe le Bon avec une sommation de lui livrer la Pucelle sous peine d'excommunication. C'était une âme droite, comme le centurion de la Passion. Cette cruauté et cet abus de la force spirituelle l'avaient indigné. Il ne connaissait pas Jeanne alors ; il savait seulement qu'on s'acharnait sur l'innocence et la vaillance, la pureté virginale et la bonté, sur l'agneau sans défense. Depuis qu'il la voyait dans son cachot, il s'était pris d'admiration et de compassion pour elle. Il savait qu'on voulait la perdre et que l'accusation qui la ferait condamner, c'était, à défaut de cause sérieuse, sa persistance à garder un vêtement d'homme; et, comme les dames de Luxembourg, il la pressait affectueusement de le déposer :

— J'ai pris cet habit par commandement de Dieu, répondait-elle. Je ne puis le quitter sans son ordre. S'il m'ordonnait d'en prendre un autre, je le prendrais, puisque ce serait par son commandement. (Séance du 17 mars 1431).

Dans sa prison il y avait une chapelle et un aumônier. Son bonheur était de se confesser, de s'unir à son Dieu et de lui faire des visites souverainement douces à son âme. Le Sauveur ne l'abandonnait pas. Elle repassait à ses pieds toute sa vie, ses fautes légères, ses apparitions, les grâces qu'elle avait reçues, mais aussi ses douleurs, les disgrâces imméritées, les complots organisés contre elle, sa prise à Compiègne, et ses peines depuis le jour où ses Voix lui avaient parlé dans les fossés de Melun. C'était surtout Compiègne, on le comprend, qui retenait sa pensée. Ce souvenir lui tenait au cœur et la tristesse de penser que ses bons amis les Compiégnois étaient exposés à tous les dangers, à toutes les horreurs, la tourmentait. C'est pourquoi elle avait sauté du haut de la tour de Beaurevoir ; elle voulait les secourir. Alors ses Saintes, pour la consoler, lui avaient révélé que cette ville serait délivrée avant la Saint-Martin.

Elle attendait avec anxiété. Ce fut Jean Naviel qui, revenant du siège de Compiègne, lui raconta à la fin d'octobre que Philippe le Bon avait été contraint de lever le siège. Le comte de Vendôme avait fait un vœu solennel à Notre-Dame de Senlis, puis, avec le maréchal de Boussac, il s'était porté, à la tête d'une armée bien exercée, sur la ville et avait livré bataille à Jean de Luxembourg, qui, à sa courte honte, avait dû s'enfuir le 26 octobre. Jeanne en témoigna sa reconnaissance à Dieu et à ses Saintes. Ni le ciel ni la terre ne la délaissaient.

Cependant Jean de Luxembourg attendait toujours le prix de sa trahison : ses trente deniers transformés en dix mille livres, soit plus de soixante mille francs de notre monnaie.

Le jour même où la signature de l'acte de vente était parvenue à Rouen, le 2 septembre, les Anglais frappèrent le duché de Normandie d'un impôt de 120.000 livres tournois, dont 10.000 devaient être consacrées « au paiement de l'achat de Jeanne la Pucelle, que l'on dit être sorcière, personne de guerre, conduisant les armées du Dauphin. »

Il fallut faire rentrer cette somme dans la caisse royale anglaise. Par une ordonnance de Henri VI, rendue à Rouen le 20 octobre, il fut enjoint au gardien de la caisse royale de tenir les dix mille livres à la disposition de Jean de Luxembourg. Celui-ci ne put en prendre possession qu'à la fin d'octobre. Alors seulement il envoya au duc de Bourgogne son consentement pour que Jeanne fût remise aux mains des Anglais.

Sa joie de toucher cette somme fut troublée par la crainte d'être déshérité des comtés de Saint-Pol et de Ligny par sa tante. Mais celle-ci mourut à Boulogne-sur-Mer, le 15 novembre, ignorant sans doute l'acte infâme de son misérable neveu.

Le dernier espoir disparaissait ainsi dans le ciel de Jeanne d'Arc. Bientôt, en effet, on vint lui annoncer qu'elle allait quitter la prison d'Arras. Où irait-elle ? On ne le lui dit point, mais elle dut comprendre que cette fois elle était livrée aux Anglais.

XIV

AU CROTOY

Un des derniers jours d'octobre 1430, quelques cavaliers suivaient la route de Lucheux, entourant une jeune fille portant des vêtements d'homme, sur laquelle ils veillaient avec un soin jaloux. Cette jeune fille était notre Jeanne d'Arc. Attachée sur sa selle, il lui était impossible de s'enfuir. Elle venait d'Arras, où elle avait été retenue dans un cachot bien verrouillé. Elle avait songé à s'échapper et s'était même procuré des limes, mais elle était trop bien gardée. Elle suivait son destin, c'est-à-dire la volonté de Dieu, et s'attendait à tout. Ses

Saintes ne lui faisaient plus de ces révélations triomphantes qui la remplissaient d'espoir, mais elles commençaient à lui faire entrevoir le martyre et lui redisaient qu'auparavant il fallait qu'elle vît le roi d'Angleterre. A quoi elle répondait toujours : « J'aimerais mieux ne pas le voir ! »

I

Le soir on arriva au château du comte de Saint-Pol, frère aîné de Jean de Luxembourg, et le lendemain, de bon matin, on partit pour Drugy.

Son arrivée était sans doute signalée. Toute la France, en effet, s'intéressait à elle, sauf peut-être son roi, pour qui son souvenir était un remords. Aussi reçut-elle la visite de Nicolas Bourdon, prieur de l'abbaye de Saint-Riquier, dont Drugy dépendait. Il était accompagné de plusieurs moines, qui ne cachaient pas leur grande compassion pour elle et leur chagrin. Son passage dut marquer dans la mémoire et dans les cœurs, car, à la fin du quinzième siècle, un prêtre, curé d'Oneux, notaire apostolique, rapportera ce fait et ajoutera cette phrase tout imprégnée de ses propres regrets : « On parlera d'elle éternellement, parce que la haine des Anglais était injuste. »

Elle séjourna peu à Drugy, une journée peut-être, puis elle reprit le chemin de son Calvaire et arriva au château du Crotoy, bâti sur les bords de la mer, et qui était occupé par les Anglais. Elle regarda l'immensité des flots et elle put se dire : « Ma douleur est grande comme la mer. »

Elle demeura au Crotoy tout le mois de novembre et au commencement de décembre.

Les Bourguignons qui l'accompagnent sont d'ailleurs pleins de prévenances pour elle. Leur chef paraît avoir été cet Aymond de Macy qui, à Beaurevoir, s'était permis des libertés offensantes. Il s'en était vivement repenti et s'appliquait à les faire oublier par un respect et un dévouement profonds. C'était toujours la pure vierge de Vaucouleurs, dont la seule présence arrêtait toute mauvaise pensée.

Au Crotoy, elle rencontra un prêtre, Nicolas de Queudeville, chancelier de l'Eglise d'Amiens, qui y était détenu pour son attachement à la cause française. Elle assistait à sa messe et se confessait à lui. Et lui, il lui prodiguait les consolations religieuses et lui rendait le courage. « Souvent, dans la suite, déposera Aymond de Macy, j'ai entendu Maître Nicolas raconter qu'il avait ouï Jeanne en confession, qu'elle était bonne chrétienne et de grande dévotion. Il disait beaucoup de bien d'elle [1]. »

Les habitants d'Abbeville avaient l'âme française. Ils étaient de ceux qui étaient prêts à se rendre au roi, si, au lieu de se retirer sur la Loire, il avait marché sur les villes du nord. Ils aimaient Jeanne et avaient jeté en prison un de leurs compatriotes, Colin Broyart, qui avait dit « qu'il ne fallait pas ajouter foi à cette femme [2]. » Aussi les dames de cette ville, apprenant qu'elle était au Crotoy, firent cinq lieues en bateau pour la voir. Elles la regardaient « comme une merveille de leur sexe et comme une âme inspirée de Dieu pour le bonheur de la France. » Elles la félicitèrent d'être « si constante, si résignée à la volonté de Notre-Seigneur et lui souhaitèrent toutes les faveurs du ciel. » Elle les remercia vivement « de leur charitable visite », se recommanda à leurs prières et, en leur disant adieu, elle les embrassa tendrement. Elles s'en retournèrent le visage baigné de larmes, et, après leur départ, la Pucelle « admirant leur franchise et leur candeur », redit, comme à Crépy-en-Valois : « Ah ! que voici un bon peuple ! Plût à Dieu que je fusse si heureuse, lorsque je finirai mes jours, que je pusse être enterrée en ce pays ! [1] »

Ce furent les derniers beaux jours de Jeanne. Ses gardiens bourguignons la savaient condamnée d'avance, et ils lui multiplièrent les témoignages d'affection ; ils favorisaient ces douces expansions qui lui mettaient dans l'âme, avec d'intimes douceurs, des provisions de courage. Leur tristesse, c'était de penser qu'ils devraient la livrer bientôt aux mains des cruels Anglais.

II

C'est pour l'enfermer dans une forteresse anglaise qu'on avait dû faire tant de détours, afin de gagner le Crotoy. On apprit bientôt à Paris qu'elle était livrée aux Anglais et qu'elle ne pouvait plus leur échapper. Cela ne suffisait pas à l'Université de Paris, qui voulait qu'elle fût au plus tôt jugée et condamnée. C'est pourquoi, le 21 décembre, Hébert, le secrétaire de l'Université, écrivait, au nom des docteurs, à la fois à Henri VI, roi d'Angleterre, et à Pierre Cauchon, évêque de Beauvais.

Au premier ils disaient : « Nous espérons que, par votre bonne ordonnance, cette femme sera mise en jugement pour réparer les grands maléfices et scandales notoires survenus en ce royaume à son occasion, au grand préjudice de l'honneur divin, de notre sainte foi et de tout votre bon peuple... Nous ne pouvons dissimuler le long retard qu'on a mis à juger cette femme... Nous vous prions instamment qu'elle soit mise rapidement entre les mains de la justice de l'Eglise, c'est-à-dire du révérend père en Dieu, notre honoré seigneur l'évêque et comte de Beauvais,... afin qu'on discute touchant les charges qui pèsent sur elle. »

Et ils demandaient qu'elle fût amenée à Paris, « pour y faire son procès avec la publicité et la sécurité voulues. »

Au second ils exprimaient leur étonnement « que l'affaire de cette femme appelée communément la Pucelle soit, au grand préjudice de la foi et de la juridiction ecclésiastique, à ce point retardée ; attendu surtout qu'elle est, suivant le rapport qui nous arrive, aux mains du roi notre sire. » Ils reprochaient à Cauchon de n'avoir pas « montré une plus grande diligence. » Qu'il se la fasse donc remettre, et « qu'il s'efforce qu'elle soit conduite en temps opportun à Paris, où le nombre des savants et des érudits est si considérable. »

[1] Ayroles, v, 55.
[2] Ayroles, III, 377.

[1] Ayroles, III, 379.